

Revue générale des conférences

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **13 (1884)**

Heft 7

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

métrique et la géométrie. La hauteur en est de 1 m., 10, la largeur de 0 m. 50, et la profondeur de 0. m. 40. Il ne m'a coûté que 15 francs. »

Voici en quelques mots la disposition des objets contenus dans ce meuble :

Le 1^{er} tiroir du haut est divisé en 32 cases, dont 5 doubles. Il contient les matières premières de l'ALIMENTATION (froment, seigle, haricots, fèves, etc.)

Le 2^e tiroir divisé en deux parties contient, en 40 cases, les matières premières du VÊTEMENT, chanvre, teille, étoupe, rite, fil, lin, toile, etc.

Le 3^e (suite du VÊTEMENT), contient 36 cases : 4 séries d'objets : a) *Laine* et applications : (fil, drap, etc.); b) *coton* et applications : (fil, cotonnades, indiennes); c) *soie* et applications (cocons, fil, étoffes, etc); d) *cuir* de mouton, de veau, de bœuf, etc.

Le 4^e divisé en 32 compartiments, est destiné en partie à l'HABITATION et contient 3 séries : a) pierres diverses et matériaux de construction ; b) bois divers ; c) ÉCLAIRAGE ET CHAUFFAGE, matières premières et produit de l'industrie.

Le 5^e tiroir enfin, dans ses 20 compartiments inégaux, contient des minéraux, fer, pierres, etc.

La partie inférieure du meuble est occupée par les objets nécessaires à l'enseignement du système métrique (mètre, kilogramme, litre, balance, etc.), et à l'enseignement de l'arithmétique et de la géométrie. En un mot, c'est un vrai *compendium* de leçons de choses, et il ne m'a coûté que peu de frais et peu de travail. »

(*Bulletin*, 1884, p. 63.)

Ce meuble figure aujourd'hui au local de l'*Exposition scolaire permanente*, au Pensionnat à Fribourg.

« Si les maîtres essayaient de réaliser le *Musée scolaire*, je suis convaincu qu'ils s'en féliciteraient bientôt : leur enseignement deviendrait plus pratique, plus vivant, plus palpable, et par conséquent plus fructueux. » « Chaque école pourrait et devrait avoir son musée scolaire », a écrit M. Cazals.

GENOUD, *instituteur*.

REVUE GÉNÉRALE DES CONFÉRENCES

CONFÉRENCE DES INSTITUTEURS DE LA SARINE

A Fribourg, Pensionnat IV^e classe A. — Samedi 17 mai 1884.

La séance officielle est précédée d'une leçon de lecture donnée par M. Sterroz, d'après la méthode analytico-synthétique de lecture par un *Ami de l'enfance*. Il choisit le cinquième tableau, *cave*, et fait tous les exercices indiqués dans l'exposé de la méthode. C'est là du reste le seul moyen de faire progresser les élèves. M. le Recteur Horner qui a bien voulu nous encourager

par sa présence donna ensuite une leçon sur le sixième tableau, *carafe*, en expliquant aux instituteurs chaque exercice. La facilité avec laquelle les élèves présents ont parcouru les divers exercices de cette leçon qu'ils voyaient pour la première fois, nous permet de croire qu'il n'est pas loin le jour où la méthode analytico-synthétique sera seule en usage.

Il ne serait pas inutile de reproduire ici quelques-unes des explications données par M. le Recteur Horner. Plusieurs ont *essayé* la méthode puis ont échoué; mais, loin d'attribuer leur défaite à leur propre ignorance de la marche à suivre ou à leur négligence dans l'application des divers moyens indiqués dans l'exposé, — il l'ont attribuée à la méthode! — La base de la méthode est un mot qu'on appelle mot *normal*; la mère qui parle à son enfant lui dit toujours des mots complets. C'est donc une méthode naturelle. Elle l'est davantage en ce que chaque mot a son équivalent exact en patois. Les enfants retiennent le mot par l'idée qu'ils ont de la chose, les syllabes par le mot, les lettres par les syllabes. M. Horner recommande aux instituteurs de bien préparer les leçons de choses à donner avant l'étude de chaque nouveau tableau, et même de les mettre par écrit. De la sorte, elles pourraient servir encore les années suivantes. — Une petite histoire morale terminant la leçon de choses gravera plus profondément dans l'esprit de l'enfant ce qu'on lui aura appris, et l'attachera au mot. Comme exemple, M. Horner cite M. Perroulaz, auteur de l'ancien syllabaire; il terminait toujours ses leçons morales, ses catéchismes par une petite histoire, intéressant au plus haut degré les enfants.

Une objection que les ennemis de la méthode emploient comme une arme est celle-ci : La méthode est excellente, mais elle exige trop la présence et le concours de l'instituteur. *Réponse*. Il est vrai que le maître doit employer le moins possible des moniteurs, mais il avancera davantage en 10 minutes que les moniteurs en 3¼ d'heure. Néanmoins, il doit former des aides qui pourront le remplacer dans les exercices synthétiques de lecture, l'écriture, etc. Il est loin de nous le temps où, sur 60 ou 70 élèves, 45 étaient aux tableaux, et y formaient sept ou huit cours. Il est vrai de dire qu'ils y étaient quatre ans. Quant à la réception des enfants tenons-nous en au Règlement : ne recevons les nouveaux élèves qu'après la visite du printemps; n'acceptons aucun élève avant l'âge requis à moins que les parents n'assurent une fréquentation régulière pendant toute l'année scolaire.

Le reste du temps est consacré à la lecture des rapports de MM. Rosset à Prez et Dénervaux à Cottens, sur les deux questions mises à l'étude par le Comité de la *Société d'Education*.

Voici les conclusions des rapports sur la première question :

Nous ne pouvons assez faire la guerre au patois,

« Ce pelé, ce galeux, d'où nous vient tout le mal ; »

il faut lui enlever tout droit d'existence, à l'école d'abord ; sur les chemins ensuite. Lorsque tout ce terrain sera gagné, le patois disparaîtra peu à peu, même dans la famille. La question des examens pédagogiques des instituteurs donne lieu à une intéressante discussion de laquelle il ressort que les jeunes élèves-maîtres ne sont pas suffisamment préparés à subir l'examen pédagogique, qu'il leur faut, à l'exemple de ceux de Schwyz, Zoug, Zurich, Saint-Gall, beaucoup plus d'études pratiques, et que le meilleur moyen de leur permettre de faire ces études, serait d'adjoindre à Hauterive, un *orphelinat cantonal* ou un *orphelinat de district*, formant une école annexe modèle, sous la direction d'un bon maître. Il serait ajouté une quatrième année consacrée en grande partie à l'étude de la langue et de la méthodologie. Ne pourrions-nous pas obtenir aussi chez nous, comme en Belgique et en Allemagne, l'unité des méthodes ?

M. le Rd chanoine Schneuwly, qui a bien voulu nous honorer de sa présence, annonce la réédition de ses deux petits ouvrages de géographie et d'histoire qui seront considérablement augmentés.

M. l'inspecteur Vonlanthen termine par quelques observations au sujet du livre de lecture du degré supérieur qu'on cherche à écouler. Le livre qui est en préparation en ce moment ne sera publié qu'après le complet écoulement des 2500 exemplaires restants.

Un modeste banquet nous réunissait à une heure à l'hôtel des Bouchers. La Société de chant des instituteurs de la Sarine fait entendre alternativement des morceaux graves ou gais.

M. le Directeur de l'Instruction publique vient nous y annoncer une excellente nouvelle : c'est que le matin même la loi sur l'instruction primaire venait d'être votée en Grand Conseil, ne troisième débats. Les paroles de M. Schaller furent accueillies par de chaleureux vivats. M. l'inspecteur porta son toast à M. le Directeur de l'Instruction publique et à M. le Recteur Horner ; M. Horner. au développement de l'instruction ; M. Collaud, instituteur, aux autorités.

Le secrétaire : GENOUD, inst.

BIBLIOGRAPHIES

I

Principes d'éducation et d'enseignement à l'usage des aspirants. Traduit de l'allemand par un ancien directeur d'école normale. Paris, Poussielgue. 1884

Dans l'introduction, l'auteur traite de la vocation de l'instituteur et des qualités physiques, intellectuelles et morales qu'il doit posséder. La première partie est consacrée à l'éducation. L'auteur y détermine les droits respectifs de l'Eglise et de l'Etat et expose les principes qui sont à la base de l'éducation de cette œuvre faite toute de charité et de